

**Le cinéma à l'école**

# Plan

## INTRODUCTION

### I- Programmes 2008

- a) A la maternelle
- b) Au cycle des apprentissages fondamentaux
- c) Au cycle des approfondissements

### II- Associations cinématographiques

- a) Film et culture
  - Présentation
  - Choix des films
  - Objectifs pédagogiques
- b) Ecole et cinéma

### III- Comment appréhender une séance sur le cinéma

## *Bibliographie*

## INTRODUCTION

Le cinéma est un art du spectacle. Il expose au public un film, c'est-à-dire une œuvre composée d'images en mouvement projetées sur un support, généralement sur un écran blanc, et accompagnées la plupart du temps par une bande sonore. Depuis son invention, le cinéma est devenu à la fois un art populaire, un divertissement, une industrie et un média. Il peut aussi être utilisé à des fins de propagande, de recherche scientifique ou de pédagogie. En français, il est couramment désigné comme « le septième art ».

Un film est composé d'une série d'images généralement projetées à la cadence de 24 images par seconde. C'est la succession rapide de ces images, différant en moyenne peu les unes des autres, qui, par illusion, fournit une image animée au spectateur, reproduisant notamment les mouvements et trajectoires de la vie réelle. La persistance rétinienne et les techniques de projection permettent à l'être humain de voir cette série d'images discrètes en un continuum visuel.

Nous allons dans un premier temps parler de la place du cinéma dans les nouveaux programmes 2008, puis nous allons faire un point sur deux associations cinématographique qui travaillent avec l'Education Nationale et pour terminer nous allons voir comment il est possible d'appréhender une séance sur le cinéma en classe et les compétences transversales que le cinéma peut apporter.

## I- Les programmes 2008

### a) A la maternelle

Pour l'école maternelle on parle de « percevoir, sentir, imaginer, créer ». En effet l'école maternelle propose une première sensibilisation artistique. Les activités visuelles (dans laquelle se trouve le cinéma) et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ces capacités d'expression. Elles contribuent également à développer ses facultés d'attention et de concentration. Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec des formes d'expression artistiques les plus variées. Ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création.

Ici on ne parle pas vraiment du cinéma mais plutôt de peintures, de dessins ou encore de musique, chants, comptines.....

### b) Pour le cycle des apprentissages fondamentaux

Le terme qu'il convient d'utiliser est celui de pratique artistique et histoire des arts qui peut recouvrir : la peinture, le cinéma, le dessin, la photo, le design, la musique...

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

### c) Pour le cycle des approfondissements

Une nouvelle appellation : La Culture humaniste.

Elle regroupe tout ce qui dans les anciens programmes figurait sous les chapitres histoire- géographie, et pratiques artistiques (arts visuels essentiellement). Avec des horaires annuels globalement inférieurs, puisque l'accent doit être mis sur le français et sur les mathématiques.

En ce qui concerne donc les pratiques artistiques et histoires des arts la durée annuelle est de 78heures.

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres

diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographique de l'histoire des arts.

## II- Associations cinématographiques

### a) Film et culture

Présentation : C'est une association qui propose une initiation à la culture cinématographique auprès des élèves du primaire et du secondaire. Elle est habilitée par l'Education Nationale et elle intervient dans de nombreux établissements publics et privés du Finistère et du Morbihan.

Grands consommateurs de films d'action américains, la plupart des élèves ignorent la richesse de la création cinématographique, classique ou contemporaine.

L'objectif du programme consiste à leur enseigner les connaissances et les méthodes propres, à leur assurer la maîtrise des codes cinématographiques, à stimuler leur curiosité pour le cinéma dans sa diversité et à développer leur esprit critique.

Choix des films : Les films sont choisis pour leur capacité à susciter des élèves, leurs qualités esthétiques (comme le stipule les nouveaux programmes) et leur richesse thématique. Un souci de cohérence et de diversité préside à l'établissement de la liste définitive.

La programmation accorde une large place à des films récents, auxquels les élèves s'avèrent plus réceptifs. Il est certes important qu'ils prennent connaissance du patrimoine cinématographique, mais à la confrontation directe à l'histoire du cinéma, l'association préfère la mise en relation de films contemporains avec les œuvres classiques dans le cadre de leur intervention en classe.

### Objectifs pédagogiques :

**Connaissances** : initiation au vocabulaire de l'analyse filmique (échelle des plans, flash-back, montage alterné...). Cette terminologie est toujours expliquée à l'occasion de l'analyse de courts extraits, afin d'éclairer les effets voulus par le réalisateur.

Autre connaissance : la mise en place des repères fondamentaux de l'histoire du cinéma (auteurs, genres, courants esthétiques). Le patrimoine cinématographique fait l'objet d'interventions spécifiques consacrées à un thème ou une période (les débuts du cinéma, les grands mouvements). Il est aussi

convoqué afin de mettre en perspective les films du programme et d'en éclairer les influences.

**Méthodes de lecture** : C'est la sensibilisation des élèves à la construction et aux enjeux du récit filmique. L'animateur leur apprend quelles sont les questions pertinentes à se poser face à un film. L'enjeu consiste à proposer des perspectives d'analyse afin de construire un point de vue argumenté. L'élève s'interrogera notamment sur la caractérisation et l'évolution des personnages, le rôle dramatique de la lumière ou des décors, les modes de narration, etc.

**Travail critique** : C'est la mise en évidence des représentations culturelles véhiculées par l'image. Il s'agit d'interroger le film pour le percevoir comme construction, expression d'un point de vue voire d'une idéologie.

L'objectif de cette association est d'amener l'élève à envisager le film non plus seulement sur le mode de la consommation passive, mais comme objet de réflexion dont l'analyse constitue un enjeu de culture mais aussi une source de plaisir intellectuel.

## b) Ecole et cinéma

L'opération école et cinéma a vu le jour en 1994, dans le cadre d'un partenariat établi par les ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale avec l'association *les enfants de cinéma*. Cette initiative s'est régulièrement développée depuis cette date et elle est actuellement implantée dans 89 départements en métropole et outre-mer.

Cette association propose aux élèves, de la grande section de maternelle au CM2, de découvrir des œuvres cinématographiques, des films de qualité, lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma sur le temps scolaire. Ils commencent ainsi grâce, au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, une initiation au cinéma.

Elle se donne comme principaux objectifs :

- D'inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social. Le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma comme un lieu de culture cinématographique.
- Eveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard.

- Inscrire la participation d'école et cinéma dans le projet de la classe ou dans le projet d'école.
- Contribuer au prolongement de l'opération dans le temps périscolaire.

Ecole et cinéma est en relation avec différents partenaires nationaux tel que le ministère de la Culture et de la communication, le ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi l'association *Les enfants du cinéma*.

### Le fonctionnement d'école et cinéma :

L'association *Les enfants du cinéma* veille au respect des objectifs culturels et éducatifs, elle accompagne le travail des coordinations départementales et participe à l'étude de la candidature de nouveaux départements. De plus, elle se charge de la conception et de l'édition des documents d'accompagnement des films et de la communication nationale du dispositif.

La commission nationale Ecole et cinéma arrête une liste de films proposés par la suite à la validation du Directeur général du CNC (Centre National de la Cinématographie).

En ce qui concerne l'inspecteur d'académie, lorsqu'il a fait le choix d'inscrire cette action dans le cadre de sa politique départementale, il favorise l'élaboration des projets des écoles et des classes qui souhaitent participer au dispositif. Il prévoit les moyens nécessaires à leur mise en œuvre (personnel, financement...) et soutient les initiatives de formation continue des enseignants. Il détermine aussi les critères permettant d'identifier les enseignants participants au projet. L'inspecteur d'académie est responsable départemental du projet au titre de l'Éducation nationale, il désigne un coordinateur départemental pour accompagner l'opération auprès des professeurs des écoles et pour en assurer le suivi auprès des différents acteurs impliqués.

Dans les départements qui sont engagés dans ce dispositif, l'association école et cinéma s'adresse aux enseignants volontaires des écoles primaires pour leur permettre d'assister avec leurs élèves, dans le cadre des activités de classe, à des projections (une par trimestre au minimum) organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma engagées dans l'opération.

Les enseignants quant à eux, veillent à assurer l'articulation de leur participation à l'opération avec leur projet d'école.

Ils bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation du travail sur les films :

- Il y a des séances d'animations pédagogiques, c'est-à-dire des sessions qui sont organisés au niveau de la circonscription ou du département.

- Il y a aussi des documents d'accompagnement produits au niveau national (comme les cahiers de notes par exemple) qui leur sont fournis gratuitement.
- Des sessions de pré-visionnement pour faciliter la préparation des séances de projection avec les élèves.

Les écoles définissent les modalités de financement des billets ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet comme par exemple le coût du déplacement. Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire par exemple leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

Des évaluations annuelles sont mises en place pour chaque département ainsi qu'au niveau national. Cela permet de visualiser le fonctionnement et le développement de cette association sur l'ensemble du territoire français.

En ce qui concerne les différents films proposés par ce dispositif, ils sont inscrits dans un catalogue national et ils s'adressent aux élèves des écoles primaires publiques ou privées. Ils sont choisis pour le jeune public, ils ont en commun une grande qualité cinématographique et illustrent la diversité des genres, des époques et des sensibilités du patrimoine cinématographique ainsi que du cinéma contemporain. Une copie en version originale sous-titrée en français est disponible, chaque fois que possible, afin de sensibiliser les jeunes spectateurs à la découverte de films de provenance étrangère.

Chaque département élabore sa propre programmation en choisissant 3 à 6 films par cycle dans le catalogue national du dispositif. Au maximum 7 films peuvent être programmés par département, sachant que certains films peuvent être communs à différents cycles et trois copies peuvent être demandées pour chaque titre, dans la limite des disponibilités. Chaque classe doit obligatoirement voir 3 films du catalogue dans l'année.

Les tarifs : tous les professionnels du cinéma s'engagent à garantir une tarification spéciale, volontairement avantageuse pour les élèves lors des séances du dispositif. En accord avec les distributeurs, les tarifs pratiqués lors des projections scolaires du dispositif sont impérativement compris entre 1,85 euros et 2,45 euros la place par élève et par séance.

Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et les accompagnateurs. Les salles participant au dispositif devront tout mettre en œuvre pour qu'un tarif unique sur le département, le plus bas possible, soit proposé aux classes lors des projections scolaires.

La prise en charge du prix des billets et éventuellement celle du coût du transport de la classe doivent être recherchées dans le cadre du montage du projet par l'ensemble des acteurs afin de ne pénaliser aucune famille et de

réduire les inégalités d'accès des écoles aux établissements culturels dans les départements.

Egalement une tarification spéciale peut être mise en place à l'initiative des responsables des salles participantes, permettant aux écoliers inscrits dans le dispositif de bénéficier, hors du temps scolaire, de tarifs réduits, pour voir les films de leur choix à l'affiche dans leur salle.

En ce qui concerne les **documents d'accompagnements et les formations** :

Chaque film du dispositif est accompagné des documents édités par l'association *Les enfants du cinéma*, sous la responsabilité des deux ministères.

Ces documents « Cahiers de note sur... » et des cartes postales, permettent respectivement à l'enseignant d'élaborer son projet pédagogique et à l'élève de conserver un document, souvenir du film vu en salle. Pour chaque film vu par la classe, un « Cahier de notes sur... » est fourni à chaque enseignant et une carte postale à chaque élève.

#### Les « Cahiers de notes sur... »

Ils comportent des informations sur l'œuvre et de nombreuses rubriques telles un résumé de film, un point de vue sur l'œuvre, un déroulant, une analyse de séquences, une bibliographie...

Ils sont rédigés par des universitaires, des pédagogues, des critiques de cinéma.

Ils ont été conçus pour permettre aux enseignants d'approfondir la découverte des films et du cinéma en tant qu'art.

#### Les cartes postales

Au dos de cette carte il y a un texte qui donne des indications de générique, le résumé de l'histoire, les noms et les portraits des principaux personnages et une phrase, un petit extrait du dialogue, ou un « texte ricochet » (poème, phrase, citation) résumant l'esprit du film, son intérêt.

D'autres documents peuvent également être disponibles tels que des affiches des films, un catalogue avec tous les films inscrit depuis l'origine dans le dispositif, des fiches internet du dispositif sur les films et les réalisateurs...

#### Les formations

Des actions de formations permettent aux participants d'acquérir ou de consolider une culture cinématographique et de développer des connaissances nécessaires pour donner sa pleine mesure à l'opération *Ecole et cinéma*. Ce dispositif départemental de formation des enseignants bénéficiera de financement de la part des partenaires institutionnels.

Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités à assister aux séances de cinéma organisées en salle à leur intention. Il est essentiel que les partenaires du dispositif encouragent les pré-visionnements en

salle comme des moments de formation des enseignants à part entière. Des moments privilégiés d'échange et de préparation des séances scolaires entre enseignants et partenaires culturels. Ces séances permettent aux enseignants de se familiariser avec les outils d'accompagnement, d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves, d'acquérir des connaissances sur les films du dispositif et de si possible rencontrer des professionnels.

Les services de l'Éducation nationale favoriseront la mise en place d'actions de formations continues destinées aux enseignants du premier degré inscrits (stages départementaux, animations départementales, conférences pédagogiques ou autres...). Elles sont nécessaires aux approfondissements pédagogiques des enseignants et leur reconduction année après année garantit la pérennité du dispositif.

### III) Comment appréhender une séance de cinéma

Avant la séance de cinéma l'enseignant peut proposer différentes activités aux élèves de sa classe comme par exemple demander aux enfants de rédiger un petit texte sur ce qu'est le cinéma pour eux, comment ils l'expliqueraient.

Puis faire une lecture des réalisations en petits groupes, et classifications des textes dans un tableau collectif.

Avant la projection du film il faut ouvrir l'appétit de l'enfant, éveiller sa curiosité on peut demander aux élèves d'émettre des hypothèses à partir du titre du film qu'ils vont aller voir : « Qu'est-ce que vous pensez aller voir ? ».

L'exercice peut être fait à l'oral comme à l'écrit et il est possible de faire une vérification quand on revient en classe après la projection du film.

Ce qu'il est possible de faire aussi c'est que une fois qu'on a le titre on peut demander aux élèves de réaliser une affiche qui sera complétée ou modifiée après la projection du film.

A partir d'images du film on peut par exemple faire organiser les images entre elles, faire inventer l'histoire, travail qu'il est possible de faire en groupe.

Une fois que la projection du film est passée on peut demander aux élèves comment ils ont compris le film. Faire des échanges de point de vue. On peut également faire un travail sur le classement des différents films par rapport à leur registre ou encore faire une liste des événements les plus importants du film, trouver ces moments à partir d'images puis faire un petit résumé, apprendre à rédiger une critique et découvrir leur rôle, travailler sur l'histoire du cinéma...

Pour ce qui est de la transversalité :

- Un travail en mathématiques sur le temps, les mesures et distances

- En français sur le vocabulaire technique, sur la narration (structure du récit, étude du scénario, conter et raconter une histoire, analyser des images)
- Dans le domaine des arts plastiques un travail sur le dessin, sur la composition de l'image, les lumières et les contrastes, les mouvements, les décors et les costumes ou encore sur les différents cadrages.
- En histoire sur l'histoire des arts (Culture humaniste) et du 20<sup>ème</sup> siècle.
- En arts dramatiques possible de proposer une séance sur l'écriture et la lecture de pièces de cinéma et de sketches suivie d'une mise en scène et d'un jeu théâtral par exemple.

### *Bibliographie*

- <http://www.education.gouv.fr/cid21246/projet-de-programmes-de-l-ecole-primaire.html>
- <http://lamaisondesenseignants.com/index.php?action=afficher&id=14&rub=33>
- <http://platea.pntic.mec.es/cvera/ressources/cinemaencours.html>
- <http://www.film-et-culture.org/>
- <http://www.cnc.fr/Site/Template/T9B.aspx?SELECTID=657&ID=355>
- <http://pagesperso-orange.fr/ecole.chabure/cinema/framecine.htm>
- <http://cinegamin.free.fr/pages/cinegam/ecolet2.htm>